

“Je suis prêt à faire appel à l’armée”

Jan Jambon (N-VA), ministre fédéral de l’Intérieur, persiste et signe : il faut privatiser certaines fonctions de la police.

Il assume mener une politique “de droite” qui, selon lui, consiste en une gestion parcimonieuse des budgets publics.

Les mineurs jihadistes ne perdront pas la nationalité belge

Entretien **Frédéric Chardon et Jean-Claude Matgen**

Jan Jambon, vice-Premier N-VA et ministre de l’Intérieur, a eu une semaine chargée... Il a d’abord défendu son projet au Parlement pour ensuite traverser une nouvelle polémique pour des propos tenus devant une assemblée d’étudiants nationalistes flamands.

Le PS a attaqué votre politique en matière de sécurité : il dénonce la privatisation d’une partie des fonctions policières.

En tant que parti d’opposition, c’est normal que le PS dénonce ma politique. Ma réponse est la suivante : on n’est pas ici dans un débat idéologique sur la privatisation ou l’étatisation. Le gouvernement est soumis à une certaine pression sur le plan budgétaire et doit donc se montrer inventif. D’après moi, il y a aujourd’hui des tâches accomplies par la police que l’on peut confier à des entreprises privées.

N’y a-t-il pour vous un danger que ces entreprises privées n’agissent pas dans un souci de service public comme la police le fait ?

Si, il y a toujours un danger. Mais il ne s’agit pas de tout privatiser. Certaines tâches policières ne peuvent pas l’être évidemment. Mais, par exemple, ce sont des policiers qui restituent des objets volés à leur propriétaire. Alors que c’est clairement le rôle d’un service de courrier. Le secteur privé fait des livraisons de ce type à longueur de journée... Pendant que les policiers font cela, ils ne font pas autre chose dans le domaine de la sécurité des personnes. Idem pour le transport de fonds. Deux ou trois véhicules de police accompagnent les convois. La question centrale dans ce débat est : quelle est la valeur ajoutée d’affecter des policiers à de telles tâches ? Est-ce réellement cela la

priorité pour nos services de police ? Je n’ai pas d’idées préconçues actuellement. Je travaillerai en pleine concertation avec la police et les syndicats pour définir les tâches clés de la police.

Le PS dit : voilà typiquement une politique de droite. Vous êtes d’accord ?

Oui. Le PS a raison : être prudent avec les moyens financiers et s’assurer que les policiers font vraiment ce qu’ils doivent faire et laisser faire le reste par le privé, ça, c’est typiquement le programme de la N-VA. Le danger, c’est que le privé effectue les tâches typiquement policières. Mais je suis très clair : je vais faire très attention à ce que cela n’arrive pas. Mais, oui, le PS a raison : gérer les moyens avec parcimonie, c’est une politique de droite.

Dans l’accord de gouvernement, il y a un volet important : la lutte contre le radicalisme et le jihadisme violent. Quelle va être la marque de la N-VA sur ce sujet sensible ?

Moins parler et agir davantage. que le gouvernement précédent... Il y a eu, à l’époque, de nombreux groupes de travail, mais il faut aussi agir sur le terrain. Et le plan d’actions que je vais proposer au gouvernement d’abord et au Parlement ensuite doit se faire très rapidement. C’est une question de semaines. Aux jihadistes qui ont la double nationalité, on pourra retirer la nationalité belge. Ceux qui ont pris les armes dans des groupes terroristes et n’ont pas la nationalité belge seront empêchés de revenir sur notre territoire. Soyons clair : les Israéliens et les Turcs qui doivent faire leur service militaire en Israël ou en Turquie ne perdront pas leur double nationalité... Avoir une politique de répression est important mais la prévention l’est encore plus : il faut d’abord empêcher les futurs jihadistes de partir combattre à l’étranger.

Parmi ces combattants, il y a aussi des adolescents. Faut-il les traiter de la même manière que les adultes ?

Je fais la distinction entre les mineurs et les adultes. Ce serait une erreur grave de dire que les jeunes qui reviennent de Syrie ou d’Irak sont perdus pour notre société. On doit punir mais aussi rééduquer. Il faut réintroduire les jeunes dans notre société. Il ne s’agit pas de retirer la double nationalité aux mineurs.

Vous allez avoir des contacts internationaux très prochainement à ce sujet.

On a, la semaine prochaine, le Conseil européen Justice et Affaires intérieures. Tous les ministres de la Justice vont se voir le 4 décembre et tous les ministres de l’Intérieur le 5. Les points principaux à l’agenda sont en effet le radicalisme et les combattants étrangers. Il y a sur la table une proposition concrète de directive européenne visant à un échange de données entre les pays sur les passagers de vols à destination des pays sensibles. On va également proposer, dans ce cadre, une stratégie européenne de lutte contre la radicalisation et le recrutement des jihadistes. La Belgique aura un rôle moteur à ce niveau. Le 5 au matin, j’organise une réunion avec les 11 pays européens les plus touchés par la problématique.

La Belgique est-elle menacée par le terrorisme actuellement ?

Le niveau d’alerte est inchangé : niveau 2. Il y a une menace permanente. Souvenez-vous de l’attentat au Musée juif. Mais le niveau n’a pas été relevé depuis.

Le cas échéant, vous êtes toujours prêt à faire appel à l’armée ?

Oui, ça reste dans mes cartons. Mais ce serait pour des tâches très spécifiques. Les militaires sont formés pour des opérations à l’étranger. Par exemple, en Afghanistan, ils ont protégé l’aéroport de Ka-

boul. Et ce ne serait pas possible ici... Expliquez-moi pourquoi l'armée ne pourrait pas mener des missions de protection chez nous quand il y a une menace. J'étais le week-end passé à Paris. J'ai

vu l'armée au Louvre, sous la tour Eiffel, sous l'Arc de triomphe, à Montmartre... J'ai vu des militaires partout par groupe de deux ou trois. Est-ce que ça donne un sentiment d'insécurité? Au contraire... A

nouveau, ce n'est pas un débat idéologique mais purement pragmatique: on a les ressources et on ne les utilise pas... On ne va pas mettre des tanks dans les rues. Mais la sécurité des citoyens est la première mission de l'Etat.

“J'aime énormément ma fonction ministérielle”

Le bourgmestre de Charleroi, Paul Magnette (PS), a refusé de vous inviter à une inauguration en raison de la présence d'anciens combattants. Il craignait des troubles en raison de la polémique sur vos propos concernant la collaboration. Vous comprenez?

Le bourgmestre est le mieux placé pour voir quelles sont les sensibilités locales. Mais je pense qu'on aurait pu résoudre cela d'une autre manière. J'avais fait savoir que j'étais ouvert à une prise de contact avec les groupes d'anciens combattants, pour leur expliquer que j'ai beaucoup de respect pour eux et pour ce qu'ils ont fait. Pour moi, Paul Magnette reste le bourgmestre d'une ville très importante. Cette affaire n'aura aucune influence sur la manière dont je m'occuperai de ce qui peut concerner Charleroi.

D'après le site Internet “Apache”, vous avez affirmé vous sentir mal à l'aise dans vos fonctions au fédéral...

J'aime énormément mes responsabilités ministérielles. Et chaque jour un peu plus que la veille. C'est passionnant de garantir la sécurité des gens. Ce que le site a écrit à ce sujet n'est pas du tout correct. La seule chose que j'ai dite et que je dis toujours, c'est que pour un nationaliste flamand, il est toujours particulier d'entrer dans un gouvernement

fédéral. Hugo Schiltz, qui était un grand politicien, avait exactement le même sentiment lorsqu'il est devenu ministre Volksunie dans un gouvernement Mar-

tens... Participer au gouvernement fédéral, c'est aussi toujours un risque pour la N-VA: pas de réforme communautaire pendant 5 ans, ce n'est pas facile pour un parti comme le nôtre. Mais cet accord de gouvernement permettra de remettre en ordre les finances publiques et de faire le ménage dans les charges sur le travail, la politique migratoire, la Justice, etc. Il y a beaucoup de promesses faites à nos électeurs que l'on retrouve dans l'accord de majorité. C'est pour cela qu'après réflexion, on a décidé d'entrer dans ce gouvernement.

On sait qu'il n'y a pas de cahier Atoma sur une réforme de l'Etat. Mais, en “off”, on dit aussi qu'il y a un accord “suédois” sur une liste d'articles de la Constitution à soumettre à révision pour la prochaine législature... Où est la vérité?

A la page 2 de l'accord de gouvernement, il y a une phrase qui dit que si les électeurs demandent une réforme de l'Etat, on doit pouvoir faire évoluer nos institutions. Comment mettre cela en pratique? C'est au gouvernement et au Parlement de le décider à l'issue de la législature.

Donc pas d'accord secret pour une révision de la Constitution?

C'est faux. Quelle serait la valeur d'un tel accord à ce stade? C'est le dernier gouvernement de la législature qui doit décider de cela. Ça se décidera en fonction des rapports politiques à ce moment-là, en fonction de la volonté des partenaires.

Mais le chef de groupe de la N-VA à la Chambre a dit qu'il y avait bien un accord secret...

Il n'a pas pris part aux négociations pour la composition du gouvernement.

La N-VA a quand même dans son viseur la suppression du Sénat, non?

On peut se demander si le Sénat a encore une valeur ajoutée. C'est au Sénat de le prouver. Mais ce n'est pas en supprimant le Sénat que, pour nous, toutes les revendications flamandes seraient satisfaites. Pour nous, la priorité, c'est d'avoir de nouvelles compétences et les moyens qui y sont liés. Voilà la clef.

Quelles compétences doivent absolument être transférées dans une prochaine réforme de l'Etat?

Il faudra d'abord veiller à l'homogénéité des compétences. Par exemple, en matière de trafic routier et en matière de santé publique. C'est un vrai micmac actuellement. Il faut simplifier les choses.

“Pour nous, la priorité, c'est d'avoir de nouvelles compétences [pour la Flandre] et les moyens qui y sont liés. Voilà la clef.”